



En 2000, le C.A.T. a vu l'organisation du travail se modifier pour passer aux 35 heures. Des activités de soutien ont été mises en place pour les travailleurs handicapés.

> Le passage aux 35 heures

L'année a été marquée par le passage aux 35 h qui sont entrées en application le 1er septembre. Suite à une réflexion sur l'organisation du travail, nous avons expérimenté un rythme hebdomadaire sur quatre jours et demi. De ce fait l'horaire journalier est augmenté de 3/4 d'heure. Nous avons été attentifs à la fatigabilité des personnes, mais les travailleurs se sont montrés satisfaits de leurs nouveaux horaires et nous avons pu mesurer à nouveau leur capacité d'adaptation. La réduction du temps de travail a cependant posé quelques difficultés sur le plan de nos activités économiques.

> Activités de second type

Nous avons pu démarrer les activités de second type ou activité de soutien pour les personnes handicapées grâce à l'embauche d'une animatrice de formation. Lecture et écriture, sensibilisation à l'Euro, code de la route... les thèmes de formation sont variés. De plus, nous disposons de cinq postes informatiques ce qui offre de nombreuses possibilités d'apprentissage avec l'aide de CD-Rom et du traitement de texte. Les séances de soutien peuvent aussi utiliser des vidéos ou consister en des sorties éducatives.

> Carte d'identité

Nom : C.A.T. l'Atelier
Adresse : 17 rue de l'Egalité
 92290 Châtenay-Malabry
Année d'ouverture : 1961
Nombre de places : 70
Prix annuel à la place : 64 650 FF

> Section espaces verts

La section espaces verts a confirmé les bons résultats obtenus l'an dernier.

Le nombre de travailleurs handicapés s'est accru assez lentement. La section espaces verts employait 28 personnes au 31

■ Montage et câblage de spots

En 1999, nous avons démarré cette nouvelle activité de matériel électrique. Malgré un développement prometteur, nous avons dû arrêter cette activité à la fin du premier semestre, suite



> Difficultés de recrutement

Nous avons rencontré les mêmes difficultés que l'année dernière à recruter de nouveaux travailleurs. Sur 75 candidatures reçues, 16 personnes ont été embauchées. Nous avons affaire à une population instable et fragile qui a du mal à entrer dans le cadre contraignant d'un milieu de travail.

décembre, soit 40% de l'effectif total du C.A.T.

En début d'année, nous avons effectué d'importants travaux de déboisement suite à la tempête du 26 décembre 1999. En entretien espaces verts, cinq nouveaux sites se sont ajoutés au carnet de commande.

Cette année, l'équipe a procédé à la création de jardins, depuis la conception, la présentation du projet au client et l'exécution.

> Section atelier

Les activités des ateliers correspondent à 4 clients principaux qui représentent 90% du chiffre d'affaire.

■ L'activité de piquage de tapis

Ce travail représente la plus grande part (70%) de l'activité des ateliers. Il fournit du travail à environ 25 personnes sur un effectif de 42. Cette activité permet d'offrir des postes adaptés à toutes les personnes, car elle se décompose en tâches simples.

à des difficultés dans sa mise en place et dans l'exécution de la commande.

■ Activité électronique

> Câblage électronique : il constitue 20% du travail au C.A.T. et a connu une très forte progression par rapport à 1999. Ce travail de pointe est réalisé par 10/12 personnes handicapées. Nous travaillons avec la même société depuis 1987. A sa demande, nous étudions la possibilité de détachements dans leurs locaux.

> Activité de cambrage de composants : en régression cette année, ce marché devrait être amené à disparaître. La technologie de l'avion se développant rapidement, cette fabrication doit être automatisée dans l'avenir. ■

Jean ROHART
Directeur